

EPREUVE DE LV ANGLAIS CCF

RECOMMANDATIONS SUR LA PREPARATION DU CCF :

- Il convient de présenter l'épreuve du CCF et ses composantes aux élèves dès la classe de première. La fiche d'évaluation doit leur être projetée et commentée. <http://pedagogie.ac-limoges.fr/anglais/spip.php?article248>

Si nécessaire, le BO du 27 mai 2010 sur l'épreuve d'anglais obligatoire peut être projeté pour les élèves récalcitrants.

<http://www.education.gouv.fr/cid51726/mene1009658a.html>

- Il est indispensable de présenter et distribuer aux élèves un calendrier de préparation de cette épreuve et s'y tenir. Il convient de préparer un 1^{er} thème en première puis deux en terminale (ou deux thèmes en 1^{ère} puis le dernier en terminale). Limiter la préparation des 3 thèmes à la seule année de terminale est extrêmement risqué que ce soit en temps et en densité du travail demandé surtout lorsque les élèves ont une seconde langue obligatoire donc 6 thèmes à préparer.
- Il faut rythmer et signifier par écrit le rendu du travail : chaque thème rendu peut également faire l'objet d'un enregistrement avec signature du candidat.
- Il est nécessaire de guider les élèves dans leurs choix et les accompagner dans leurs travaux en présentiel : en cours, AP ou EGLS.
- Il convient de préparer les thématiques aux côtés des élèves ne serait-ce que par souci d'équité : tous n'ont pas accès au numérique et la plupart ne peuvent travailler en autonomie.
- Il faut veiller à ce que les thématiques soient variées : une biographie, un rapport de stage et un fait culturel. Leurs déclinaisons seront ensuite personnalisées. **Le thème collectif est proscrit.**
- Des outils et modèles doivent être proposés aux élèves pour l'élaboration de plans. Il faut varier l'apparence de ceux-ci : fiche classique (sous Word), cartes mentales (sous Mindview, Xmind) et ne pas oublier la possibilité d'enregistrement en MP3 des discours pour les DYS. En phase d'entraînement, les supports sont bien sûr autorisés : fiche A4, PPT, cartes mentales...

RECOMMANDATIONS POUR LA PASSATION DU CCF :

- Il convient de veiller à distribuer les convocations de CCF aux élèves deux ou trois semaines en amont de la passation et prévenir les collègues de votre

établissement, la vie scolaire et le chef d'établissement. Indiquez sur cette convocation les lieux, dates et heures ainsi que le caractère officiel de celle-ci : utilisez l'entête de votre lycée et indiquez que seule une absence justifiée (certificat médical) fera l'objet d'une autre convocation. Faites-la signer par le candidat et conservez-en un double.

- Pour information les dates suivantes doivent être considérées pour la session 2017 : CAP Orlaux : le vendredi 19 mai 2017 à partir de 9h, Bac Pro Orlaux : les mardi 23 et Mercredi 24 mai 2017 à partir de 8h. La date limite pour le report des notes de CCF est le vendredi 16 juin 2017
- Il n'y a pas de règle concernant les modalités de passation : les CCF peuvent se faire en cours, lors de journées banalisées ou en accord avec d'autres collègues qui eux aussi ont ce genre d'épreuves (épreuve de physique par exemple). Il faut vous rapprocher de vos chefs d'établissement pour concertation et accord.
- Si un élève est absent, vous êtes tenus de le convoquer une seconde fois notamment en cas de maladie. Un élève absent, donc qui ne se présente pas physiquement, ne peut recevoir la note « 0 » mais est déclaré absent. Seule une présentation « muette » peut se voir attribuer un « 0 » comme l'indique la grille d'évaluation.
- Respectez les temps indiqués : trois fois cinq minutes. Si un candidat s'arrête avant les cinq minutes lors de la première partie, invitez-le à verbaliser la fin de sa prestation et de vous la confirmer avant de passer à la seconde partie.
- Gardez dans le dossier de l'élève :
Le double de la convocation, la fiche de notation, la liste des thématiques et le texte support de la troisième partie.
- Rappel : le « profil linguistique du candidat » pour la certification doit être **SYSTEMATIQUEMENT** proposé aux candidats en classe de première qui en font la demande. Ils choisissent ou pas cette possibilité mais nous sommes tenus de les en informer.
- **L'HARMONISATION DES NOTES ENTRE PROSSEURS INTERROGATEURS EST OBLIGATOIRE POUR TOUS LES EXAMENS.**
Il s'agit de préserver l'équité de traitement entre les candidats qu'ils soient sous statut scolaire ou pas. Veillez-y lors des CCF dans vos établissements mais aussi à l'extérieur (CAP, BP et BAC).
Ne quittez pas les lieux avant de tous avoir terminé les interrogations et concertez-vous.
- Travaillez en équipe pour préparer vos textes supports de la troisième partie.
Mutualisez vos supports, c'est un gage d'équité.